

4 ALBERT EMBANKMENT  
LONDRES SE1 7SR

Téléphone : +44 (0)20 7735 7611

Télécopieur : +44(0)20 7587 3210

Lettre circulaire No 4213/Add.5  
13 juillet 2020

Destinataires : Tous les Membres de l'OMI  
Organisation des Nations Unies et institutions spécialisées  
Organisations intergouvernementales  
Organisations non gouvernementales bénéficiant du statut consultatif

Objet : **Révision des calendriers des réunions de 2020 et 2021**

1 Comme suite aux renseignements qui avaient été communiqués dans les lettres circulaires No 4213, 4213/Add.1, 4213/Add.2, 4213/Add.3 et 4213/Add.4 au sujet du report, du fait de la flambée de COVID-19, de toutes les réunions de l'OMI qu'il était prévu de tenir entre mars et juillet 2020, la présente lettre circulaire est diffusée afin d'informer les États Membres et les autres participants que le Conseil de l'OMI examine actuellement, dans le cadre des travaux qu'il mène au titre des points 3 et 5 de l'ordre du jour de sa trente-deuxième session, la question de la révision du calendrier des réunions de 2020, y compris la possibilité de tenir des réunions en mode virtuel.

2 Les décisions concernant la révision du calendrier des réunions n'ayant pas encore été arrêtées, il ne faudrait pas utiliser les programmes de réunions qui figurent dans les documents PROG/128 (2020) et PROG/129/Preliminary (2021) pour organiser des déplacements ou prévoir de participer à l'une quelconque des sessions qui y sont énumérées.

3 Les renseignements concernant le nouveau calendrier des réunions ajournées et le calendrier des futures réunions seront communiqués en temps voulu pour que les États Membres et les autres participants puissent prendre les mesures appropriées.